

République française

ARDECHE

Extrait du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAUTAIRE MONTAGNE D'ARDECHE

07470 COUCOURON

Séance du jeudi 20 mars 2025

Membres

Date de Convocation : 15 mars 2025

en exercice : 37

Présents : 28

Le jeudi vingt mars 2025 à 17 heures, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à Coucouron sous la présidence de Jacques GENEST,

Votants : 31

Présents : Karine ACCASSAT, Dominique ALLIX, Françoise BENOIT, Sébastien BOURDELY, James BOUVIER, Claude BRUN, Thierry CHAMPEL, Serge CHARPENAY, Patrick COUDENE, Jérôme DELDON, Jacques GENEST, Martine IMBERT, Bernard JACQUEMIN, Denise LAFFARRE, Emile LOUCHE, Michel LOUIS, Thierry MAILLET, Cyril MALLET, Franck MEJEAN, Jacques MEUNIER, Claude MONCEAU, Sébastien PRADIER, Laurence PREVOST, Thibault ROBERT, Christophe ROUX, Dominique TRIN, Charles VALETTE, Christian VIDAL

Pour : 31

Contre : 0

Abstentions : 0

Refus de vote : 0

Représentés : Geneviève DUNY représentée par Jérôme DELDON, Anne-Marie MARION représentée par Martine IMBERT, Jean LINOSSIER représenté par Michel LOUIS.

Absents : Francis ENJOLRAS, Elisabeth FALGON, Jérôme GROS, Marylaine MERCIER, Magalie MOULIN, John SERROUL

Secrétaire de séance : Michel LOUIS

DE_2025_014 : Compte administratif et affectation des résultats 2024 pour le SPANC.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles 2311-5 et suivants,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M49,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2025-013 en date du 20 mars 2025 approuvant le compte de gestion 2024 du budget SPANC,

Monsieur le Président présente au Conseil communautaire le compte administratif 2024 du budget SPANC.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses Ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses Ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses Ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		5 075.82 €	0	0	0	5 075.82 €
Opérations de l'exercice	8.40 €	29 651.00 €	0	0	0	29 642.60 €
Total	8.40 €	34 726.82 €	0	0	0	34 718.42 €
Résultat de clôture		34 718.42 €				
R à R			0	0		

Envoyé en préfecture le 24/03/2025

Reçu en préfecture le 24/03/2025

Publié le

ID : 007-200072007-20250320-DE_2025_014-DE



Sur le rapport du Président, sous la présidence de Monsieur ~~Emile LOUCHE~~ après la sortie de la salle du Président et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve, à l'unanimité, le compte administratif et l'affectation des résultats 2024 pour le budget SPANC.

Fait et délibéré à Coucouron, le 21 mars 2025

Le Président,
Jacques GENEST

The official seal of the Communauté de Communes Montagne d'Auvergne. It is a circular emblem with a blue border containing the text 'C. de C. Montagne d'Auvergne' and '07470 COUCOURON'. The center features a red coat of arms with a figure holding a staff and a cross.